

PETIT GUIDE DE PLANTATION

Fosse de plantation

Creuser deux fois le diamètre et deux fois la profondeur du pot. Un minimum de 4 à 6 pouces (10 à 15 cm) plus profond du pot.

Terreau de plantation

Mélanger $\frac{1}{3}$ de terre d'excavation, $\frac{1}{3}$ de terreau tout usage et $\frac{1}{3}$ de compost de votre choix.

Étapes de la plantation

1. Creuser la fosse de plantation.
2. Placer le terreau au fond de la fosse de manière à ce que le niveau du sol soit le même que dans le contenant ou légèrement plus haut d'environ 1 à 2 pouces (2,5 à 5 cm), afin de compenser au tassement du sol.
3. Enlever délicatement le pot tout en conservant intacte la motte de racines.
4. Déposer délicatement la motte dans la fosse.
5. Vérifier le niveau de plantation. Il est important que le bourrelet à la base de la motte de terre ne soit pas enterré.
6. Compléter avec le terreau, on comble au deux tiers de la motte, en tassant fermement.
7. Arroser copieusement.
8. Compléter le remplissage de la fosse tout en tassant fermement.
9. Faire une cuvette autour de la fosse afin que l'eau d'arrosage se concentre directement dans la fosse de plantation.
10. Arroser copieusement.
11. Placer un tuteur si nécessaire.

Répéter l'arrosage environ tous les 10 jours si la température est chaude et venteuse.



BONNE PLANTATION !

Pour bien choisir son emplacement, consulter le site d'Hydro-Québec pour le dégagement des lignes électrique : www.arbres.hydroquebec.com.

RECOMMANDATIONS POUR LA PLANTATION ET L'EMPLACEMENT D'UN ARBRE

Afin de planter votre arbre au bon endroit, veuillez suivre les étapes suivantes :

1. Vérifier la présence d'infrastructure souterraine ou aérienne

- **Réseaux souterrains** : Faites une demande auprès d'info excavation au www.info-ex.com si vous pensez avoir des services souterrains comme Gaz Métro ou Bell qui passent sur votre terrain. Plantez le nouvel arbre à au moins 3 mètres de tous réseaux souterrains. Cette précaution vous évitera de devoir couper votre arbre lorsque l'entreprise concernée aura des travaux de maintenance à effectuer sur son réseau.
- **Réseaux aériens** : Évitez de planter un arbre en dessous ou à proximité du réseau d'Hydro-Québec. Les branches de l'arbre une fois à maturité devraient se trouver à au moins 4 mètres des fils non recouverts. Pour de plus ample renseignement concernant la sécurité, la plantation et l'entretien de la végétation près des fils électriques, vous pouvez consulter le site d'Hydro-Québec à l'adresse suivante : www.hydroquebec.com/arbres/index.html
- **Entrée d'eau** : Trouver votre entrée d'eau et plantez l'arbre à une distance d'au moins 3 mètres de celle-ci. Vous pouvez déterminer l'emplacement de l'entrée d'eau en regardant sur la bordure de béton dans la rue, les entrées d'eau sont généralement marquées avec une tâche de peinture bleue sur la bordure. Vous pouvez également vérifier à l'intérieur de votre maison l'emplacement de l'entrée d'eau. Les racines d'un arbre ne s'infiltreront pas dans l'entrée d'eau, mais en cas de bris vous devrez faire couper votre arbre s'il est trop près de l'entrée d'eau. Cette opération ralentira également les travaux de réparation de la fuite.

2. Bon voisinage

- Assurez-vous de planter votre arbre sur votre propriété. La Ville conserve souvent une emprise afin d'effectuer elle-même en bordure de rue certaines plantations, constructions de trottoir ou encore pour le passage de service souterrain comme l'aqueduc.
- Les arbres produisent tous des feuilles, des graines et de l'ombrage. Selon le Code civil, il s'agit de nuisance normale. Toutefois, nous vous recommandons d'éviter de planter un arbre trop près de votre limite de propriété, car celui-ci pourrait importuner votre voisinage. Prévoyez planter l'arbre à au moins la moitié de la largeur que les branches atteindront à maturité. Si par exemple les branches de l'arbre atteignent une largeur totale de 10 mètres, prévoyez planter votre arbre à au moins 5 mètres de votre limite de propriété.

3. Plantations (voir dessin technique)

Terreau de plantation (1/3 de terre d'excavation, 1/3 de terreau tout usage et 1/3 de compost de votre choix)

- Creuser la fosse de plantation. Elle doit mesurer deux fois le diamètre et deux fois la profondeur du pot. Un minimum de 4 à 6 pouces (10 à 15 cm) plus profond du pot.
- Placer le terreau au fond de la fosse de manière à ce que le niveau du sol soit le même que dans le contenant ou légèrement plus haut d'environ un à deux pouces (2.5 à 5 cm), afin de compenser au tassement du sol.
- Enlever délicatement le pot tout en conservant intacte la motte de racines.
- Déposer délicatement la motte dans la fosse.
- Vérifier le niveau de plantation. Il est important que le bourrelet à la base de la motte de terre ne soit pas enterré.
- Compléter avec le terreau, on comble au deux tiers de la motte, en tassant fermement.
- Arroser copieusement.
- Compléter le remplissage de la fosse, tout en tassant fermement.
- Faire une cuvette autour de la fosse afin que l'eau d'arrosage se concentre directement dans la fosse de plantation.
- Arroser copieusement.
- Placer un tuteur si nécessaire.

4. Entretien

- Avec un bon terreau de plantation, un arbre devrait être en mesure d'aller chercher les nutriments nécessaires dans le sol. Il n'a donc pas besoin d'ajout d'engrais supplémentaire.
- Arroser abondamment durant la première saison, surtout en période de sécheresse et après la plantation. Le flétrissement des feuilles est un bon signe pour savoir que votre arbre a besoin d'eau.
- Retirez les tuteurs et sellettes si vous en avez installé après un an.